# Chartres, Bibliothèque municipale, ms. 150 (263) – brûlé (feuillets assez bien conservés)

INNOCENTIUS IV, Novae constitutiones, avec BERNARDUS COMPOSTELLANUS JUNIOR, Glossa ordinaria (f. 3). – GREGORIUS X, Constitutiones novissimae, avec JOHANNES GARSIAS HISPANUS, Apparatus (f. 14v). – NICOLAUS III, Constitutio de electione dignitatum (décrétale Cupientes), avec JOHANNES GARSIAS HISPANUS, Apparatus (f. 25). – BONIFATIUS VIII, Liber sextus Decretalium, avec JOHANNES MONACHUS, Apparatus (f. 34).

Datation: XIIIe s. (vers 1290-1300); XIVe s. (vers 1320-1330)

Origine: Italie (Padoue); France

Provenance : chapitre de la cathédrale Notre-Dame de Chartres

#### Etat matériel en 1890 :

• Support: parchemin; 127 f. à 2 col.; 445 x 280 mm

• Décor : iconographie, ornement (2 miniatures, initiales à figures, ornées et filigranées, lettres juridiques ; encadrements des réclames figurés)

• Reliure: bois

Notes: Les *Décrétales* d'Innocent IV (f. 1-13), Grégoire X (f. 15-24v) et Nicolas III (f. 25-32v) sont d'origine italienne et datent de la fin du XIII<sup>e</sup> s., le reste du manuscrit est d'origine française, du XIV<sup>e</sup> s.

Ms. examiné et remis en ordre par Joanna Frońska le 6 avril 2016.

# **Etat de conservation (codicologie)**

Le manuscrit est conservé presque dans son état intégral, mais sans sa reliure. 131 feuillets et 2 fragments subsistent (A + 127 + 45bis + B-C). Les feuillets A, 1-2, 33, 127 et B-C (dont f. A, B, C non inclus dans la foliotation avant 1944) sont des feuillets de garde. Un vestige de la foliotation du XIVe siècle, *iiii*, est préservé au f. 6, qui correspond au 4<sup>e</sup> feuillet du texte. La foliotation moderne à l'encre datant du 20 mai 1827 (cf. f. 128) est préservée avec quelques lacunes à partir du f. 26. Elle omet un feuillet après f. 45 (désormais f. 45bis). Une foliotation au crayon introduite après 1944 est partiellement erronée. La présente notice suit l'ordre établie dans la Bibliothèque Virtuelle des Manuscrits Médiévaux de l'IRHT.

Le manuscrit est composé de deux unités codicologiques : f. (A ?), 1-32 et 34-127, B-C. La distribution des réclames subsistantes (f. 45v, 68v, 80v) suggère que les feuillets de la partie II étaient arrangés en sénions (cahiers de 12 feuillets).

## Partie I (f. 1-32)

#### Contenu textuel

1. F. 3-14v: Innocentius IV, Novae constitutiones, troisième collection (la dernière décrétale est datée de 1253), précédée par la bulle adressée à l'université de Paris (selon Schulte, Iter gallicum, 1868, n° CCXXVII). L'incipit du texte selon Omont et alii: « Innocentius in concilio Lugdunensi. Cum nuper in concilio Lugdunensi ... x ... data Assisi X (sic) ydus septembris pont. n. anno XI » (cf. Schulté, 1868); éd. J.H. Boehmer, Corpus iuris canonici, Halle/Saale, 1747, t. 2,

- Appendix iuris canonici III, col. 351–368. Commentaire : Bernardus Compostellanus Junior, Glossa ordinaria, incipit endommagé ; explicit : « ... quare non debet valere ».
- 2. F. 14v-24v: Gregorius X, Constitutiones novissimae, i.e. les constitutions du deuxième concile de Lyon promulguées en 1274, avec la bulle adressée à l'évêque et à l'université de Padoue. « Incipiunt constitutiones Gregorii pape decimi in concilio generali Lugdunensi compillate. (f. 15) Gregorius episcopus... episcopo et dilectis filiis universis doctoribus et scolaribus paduan(is). ... Cum nuper... x ...Datum Lugduni kalendis novembris pontificatus nostri anno III » (éd. C. Leonardi, dans Conciliorum oecumenicorum decreta, I, Bologne, 1973, p. 279-307). Commentaire de Johannes Garsia Hispanus, Apparatus ad Constitutiones, « In nomine domini [texte endommagé] est ut plura sint negotia... x ... xxiii. q. ultima pessimam » (texte paru en 1282, cf. A. Garcia y Garcia, « Canonistas Gallegos Medievales », Compostellanum, 16 (1971), p. 101-124, ici p. 118-121).
- 3. F. 25-32v: Nicolaus III, *Constitutio de electione dignitatum* (décrétale *Cupientes*), promulgué en 1278. « Nicholaus episopus servus servorum dei ad perpetuam rei memoria. Cupientes... x ...datum Rome apud sanctum Petrum idibus decembris pontificatus nostri anno secundo » (éd. E. Friedberg, *Corpus iuris canonici*, II, Leipzig 1881, réimpr. Graz, 1959, VI 1.6.16, p. 954-956). Commentaire: Johannes Garsia Hispanus, *Apparatus*. « In nomine domini amen. Licet ad occurrendum ecclesiarum vacationibus... x ...Canonum hanc equitatem colliges per iura allegata in glosa proxima. G. »

Les gloses renvoient au texte à l'aide des lettres de l'alphabet, et chaque unité de la glose commence par un signe de paragraphe, selon une pratique courante en Italie.

F. 2v: Table des matières par une main italienne du XIV<sup>e</sup> siècle. La même main a ajouté une note au f. 3, signalant que les décrétales copiées dans ce manuscrit sont remplacées par une nouvelle législation (la Sexte) promulguée par Boniface VIII (« H[oc] decretales presenti hodie est sublata per Bonifacium VIII et qui loco succedit ex e. c. statutum »). Elle a aussi ajouté plusieurs annotations marginales (cf. f. 15). Un schéma non rempli de l'Arbor consanguinitatis est dessiné au f. 1.

### Copie et décoration

1 miniature : le pape Grégoire X promulguant ses constitutions, au début de ses *Constitutiones* (f. 15). Technique : couleurs.

De nombreuses initiales ornées, certaines à figures. En tête des grandes subdivisions : un homme de loi tenant un livre au début des *Constitutiones novae* d'Innocent IV (miniature ou initiale abîmée, f. 3) ; l'initiale ornée au début de la décrétale *Cupientes* de Nicolas III (f. 25) est de même taille et type que les initiales en tête des titres dans les décrétales d'Innocent IV et Grégoire X. Certaines initiales au début des titres renferment des figures humaines : des évêques (cf. f. 5, 5v), des ecclésiastiques (cf. f. 4v, 6v), un homme de loi (f. 9), des vieillards barbus (f. 5v, 15) et un homme à la chevelure « enflammée » (f. 15) rappelant l'iconographie italienne du mois de Mars (où la coiffure renvoie à l'association avec le vent du printemps, cf. type iconographique du *Martius cornator*, voir L. Pressouyre, « 'Marcius cornator'. Note sur un groupe de représentations médiévales du Mois de Mars », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 77 (1965), p. 395-473). Technique : couleurs.

Initiales filigranées, lettrines et signes de paragraphe, parfois aussi filigranés (cf. f. 11), articulant le texte et la glose. Technique : encre rouge et bleue.

Dessins à l'encre brune : un encadrement d'un passage omis dans le texte, en forme d'oiseau (f. 8v) ; un hybride zoomorphe (f. 12v) ; un rinceau en bas de page (f. 7, 8, 14v) ou reliant deux parties de la glose (f. 23v, 24).

Cette portion du manuscrit a été copiée et enluminée vers la fin du XIIIe siècle (après 1282, mais probablement dans la dernière décennie) plutôt à Padoue qu'à Bologne, comme l'avait suggéré Delaporte (1929, p. 77-78, en citant Paolo d'Ancona). Le texte des *Constitutiones novissimae* est adressé à l'université de Padoue et l'enluminure peut être rapprochée du courant stylistique byzantinisant qui est présent dans cette ville, au moins à partir de l'activité du maître de Gaibana. Le type physionomique des personnages, le graphisme accentué de leurs barbes et cheveux et les plis striés rappellent les saints patrons de la ville en tête des *Statuti dell'Unione delle fraglie* (Padoue, Archivio di Stato, Collegio dei notai, busta B, n. 1), copiés en 1297, même si les draperies dans les Décrétales sont plus volumineuses. Les formes des initiales aux contours ondulés, les couleurs claires, le feuillage et le style figuratif sont aussi proches du décor de la Bible de la <u>Pierpont Morgan Library, M. 436</u>, copiée entre 1287 et 1295 pour Niccolò di Monterano, chanoine de Padoue (cf. l'artiste padouan identifié par A. Conti), cf. G. Mariani Canova, G. Baldissin Molli, F. Toniolo, *La miniatura a Padova dal Medioevo al Settecento, Padova, Palazzo della Ragione - Palazzo del Monte, Rovigo, Accademia dei Concordi, 21 marzo - 27 giugno 1999*, Modène, 1999, cat. 14 et 16.

Le nom *Bernardus* copié en bas des colonnes des gloses et identifié par Langlois (1905) comme copiste de cette partie du manuscrit (cf. f. 13, 14v), n'est qu'un sigle développé du glossateur Bernardus Compostellanus.

### **Partie II** (f. 33-127v, B-C)

# **Contenu textuel**

F. 34-126v: Bonifatius VIII, *Liber sextus Decretalium* (promulgué en 1298). « Bonifacius episcopus servus servorum dei dilectis filiis doctoribus et scolaribus universis Aurelianis... Sacrosancte romane ecclesie ... x ... initium voluntatem. Explicit sextus Liber decretalium » (éd. E. Friedberg, *Corpus Iuris Canonici*, vol. 2, Leipzig, 1881, réimpr. Graz, 1959, p. 933-1124). Commentaire: Johannes Monachus, *Apparatus*. « In nomine domini amen. Secundum philosophum scire... x ... xiiii q. iii plerisque. Explicit apparatus vi li. decretalium a domino Johanne Monaco compositus ».

Les gloses renvoient au texte grâce aux lemmes soulignées, selon une pratique française.

Le texte de la Sexte est précédé par une liste des rubriques copiée au feuillet de garde (f. 33v).

F. 33 contient un commentaire juridique : « De postulationibus que in iudicio recipiende sunt... » et une description des lieux saints autour de Jérusalem : « Si quis ab occidentalibus partibus Jherusalem adire volverit » (cf. F. Stegmüller, N. Reinhardt, *Repertorium Biblicum Medii Aevi*, Madrid, vol. 6, 1958, n°10163.

### Copie et décoration

1 miniature : Boniface VIII promulguant le Liber Sextus, au début du livre 1 (f. 34). Technique : couleurs, or.

Le texte est articulé par 5 initiales ornées, au début des livres (f. 34, 67, 78, 95, 96). Technique : couleurs, or.

Initiales filigranées (aux filigranes violets), de plus grandes dimensions au début des titres (3 lignes), plus petites dans le texte et dans la glose (2 lignes). Technique : encre rouge, bleue, violette.

Les incipits de chaque livre et l'explicit du texte sont écrits en lettres juridiques.

La décoration peinte est exécutée par un artiste plutôt médiocre et difficile à localiser, qui connaissait le vocabulaire ornemental et le style figuratif du nord de la France, comme le fond réticulé fleurdelisé, le motif de deux feuilles avec une boule dorée aux angles et au milieu de l'encadrement de la miniature, ou encore une terminaison à la tête de dragon rouge ou une tige végétale, articulée par un motif trilobé doré (cf. f. 78); on trouve ce dernier motif, par exemple, chez le Maître de Fauvel (cf. Paris, Bibl. Mazarine, ms. 311, f. 8, ou Paris, Bibl. de l'Arsenal, ms. 5069). Le texte de cette partie a été copié en France vers 1320-1330. La Sexte est adressée à l'université d'Orléans. Orléans ne peut être exclu comme lieu d'origine pour cette partie.

#### **Provenance**

Le manuscrit provient de l'ancienne bibliothèque du chapitre de la cathédrale de Chartres.

- 1. Le manuscrit est difficilement identifiable dans l'inventaire de la bibliothèque capitulaire du XVI<sup>e</sup> siècle (Paris, BNF, ms. Dupuy 673, f. 57-60) qui recense plusieurs collections des décrétales. Le candidat le plus probable est « Jo. Monachus super Sextum Decretalium; fol. » (cf. édition de l'inventaire dans Omont et *alii*, 1890, p. XVIII, n° 127). Ce titre correspond à la souscription écrite en clair au-dessous de la colonne du texte de la glose à la fin du manuscrit (f. 126v). Il est donc possible que cette souscription a été reprise par l'auteur de l'inventaire pour l'ensemble du texte. Aucun manuscrit conservé ou recensé dans les catalogues du XIX<sup>e</sup> siècle ne contenait uniquement la glose de Johannes Monachus sur la Sexte.
- 2. L'ancienne cote « F. 8 » (f. 3), correspond à la notice du catalogue du XVII<sup>e</sup> siècle, dont la copie est conservée dans le dossier Poirier (Paris, BNF, ms. fr. 20842, f. 145-162) : « Armario 3° Tabula 1a. F. 8. Decretales aliquot Innocentii, Gregorii, et Nicolai, / Item Sextus Decretalium cum glosis in fol°. 1300 ; annoté Vignettes » (f. 153).
- 3. L'inscription en écriture du XVIII<sup>e</sup> siècle: « Manuscripta decimi tertii saeculi vol. 94 » ; et la cote « N° 94 » (f. 3) correspondent probablement au catalogue manuscrit de 1752 (ms. 1171 : *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecae capituli Carnotensis, ex ordine saeculorum*), où les manuscrits ont été rangés par siècle.
- 4. Tampon de la Bibliothèque publique de Chartres du XIX<sup>e</sup> siècle (f. 3, 32v, 33).

### **Bibliographie**

- M. CHASLES et L.-M.-A. ROSSARD DE MIANVILLE, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Chartres*, Chartres, 1840, p. 63.
- F. SCHULTE, Iter gallicum, Vienne, 1868, p. 470-471, n° CCXXVII.
- H. OMONT, A. MOLINIER, C. COUDERC, E. COYECQUE, Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, t. XI, Chartres, Paris, 1890, p. 79-80.
- C. V. LANGLOIS, «Scribes chartrains», Revue Mabillon, 1905 (p. 158-176), p. 166, 168.

Y. DELAPORTE, *Les manuscrits enluminés de la bibliothèque de Chartres*, Chartres, 1929, p. 77-78, n° CLV, pl. XII.

M. JUSSELIN, Les arts du livre à la Bibliothèque de Chartres, Chartres, 1942, n° 19, p. 14.